



Auch, le 30/05/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carrefour des itinéraires culturels européens

Dans le cadre du mois de l'Europe, le Conseil départemental du Gers accueille, avec le soutien du Ministère de la Culture, un carrefour des itinéraires culturels européens. Deux jours d'ateliers, de rencontres et de visites autour des enjeux et outils culturels et touristiques des itinéraires culturels européens présents sur le territoire gersois. Ce carrefour a été organisé à l'initiative de l'association de La Route Européenne d'Artagnan en coopération avec Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, Iter Vitis (les chemins de la Vigne) et la Route du fer dans les Pyrénées.

Lancés par le Conseil de l'Europe en 1987, les Itinéraires Culturels démontrent, à travers le voyage dans le temps et l'espace, que le patrimoine de différents pays d'Europe contribue au patrimoine culturel commun. Il en existe près d'une cinquantaine à ce jour.

Ces deux journées répondent ainsi à la volonté du Ministère de la Culture de mieux valoriser et promouvoir ces chemins certifiés « itinéraires culturels » par le Conseil de l'Europe, qui représentent aujourd'hui un immense enjeu de développement touristique, notamment extra-européen.

Pour information, les itinéraires culturels européens drainent 60% du tourisme extra-européen et représentent de ce fait un pouvoir économique certain. D'autres pays européens l'ont bien compris et misent sur la mise en valeur de ces itinéraires. Le ministère français de la Culture veut prendre le train en marche et affiche désormais cette même volonté.

Le Conseil départemental est un acteur majeur de ces itinéraires culturels. Il a contribué à leur création en lien avec son Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et assure aujourd'hui l'entretien d'une partie de ces sentiers, mais également leur valorisation. Il a également joué son rôle d'ingénierie en accompagnant les associations en charge de ces itinéraires, à l'instar de la Route européenne d'Artagnan dont le Conseil départemental est, il faut le rappeler, membre fondateur.

Ce carrefour des itinéraires culturels européens sera aussi l'occasion de signer la convention tripartite entre le Conseil départemental, l'association européenne de la Route d'Artagnan et le Comité départemental du tourisme Destination Gers qui acte cette volonté de promouvoir et valoriser nos itinéraires culturels sur notre territoire et hors de ses frontières, avec une ouverture affichée sur l'international.

Le Département a fait le choix d'une politique touristique pragmatique, qui s'appuie sur les richesses de notre territoire, et responsable, qui répondent aux critères écologiques. Une politique culturelle, territoriale et sociale, en adéquation avec le 5^e schéma de développement touristique et le concept de slow tourisme qui est la marque de fabrique de notre destination.